

La Municipalité de La Neuveville recherche pour le Centre d'animation de jeunesse (CAJ) du district de La Neuveville un ou une :

ANIMATEUR/TRICE A 60 %

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée.

Entrée en fonction: 1er janvier 2024 ou date à convenir.

Le CAJ est un lieu d'accueil pour enfants et adolescents de 6 à 20 ans qui propose des activités diverses, ludiques et gratuites soit dans les locaux mis à leur disposition, soit à l'extérieur, en fonction des saisons. Il offre un lieu de rencontre ouvert toute l'année en dehors des horaires scolaires.

Votre mission:

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge de groupes d'enfants de 6 à 12 ans et d'adolescents de 13 à 20 ans
- Vous proposerez quotidiennement des activités d'animation socioculturelle diverses pour un public d'enfants et d'adolescents
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux usagers du CAJ en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous effectuerez un travail social individualisé ainsi que de la prévention de manière quotidienne auprès d'adolescents ainsi que lors d'activités ou de manifestations
- Vous travaillerez dans un esprit d'équipe et de coopération

Votre profil:

- Animateur/trice socioculturel/le HES, CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve ou titre jugé équivalent
- > Expérience dans le domaine de l'animation enfance et jeunesse
- > Aisance relationnelle avec les collègues et les enfants et adolescents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve d'initiative, de patience et de tolérance
- Personne ayant de la disponibilité en raison d'un horaire flexible (travail en soirée et week-ends)

Nous offrons: Une activité intéressante et variée au sein d'une structure dynamique.

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations: Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Charles Hofer, animateur responsable, par téléphone: 078/400.34.35 ou par courriel: charles.hofer@lecaj.ch.

Intéressé/e ? N'hésitez pas à faire parvenir, par courrier postal, votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention « CAJ », au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au mardi 12 décembre 2023, qui le traitera en toute confidentialité. Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, novembre 2023

Le Conseil municipal